
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Table ronde At-Large EURALO
Mardi 28 octobre 2025 – 15h00 à 16h00 IST

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE Cette séance va maintenant commencer. Veuillez lancer l'enregistrement.

MICHELLE DESMYTER Merci. Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à cette table ronde EURALO, repenser la légitimité de l'ICANN, politiques internes, pressions externes.

Je m'appelle Michelle DeSmyter et je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN, ainsi que la politique anti-harcèlement de la communauté l'ICANN.

Lors de cette séance, les questions et les commentaires seront lus à voix haute que s'ils nous sont soumis dans la fenêtre question-réponse sur Zoom. L'interprétation lors de cette séance sera garantie en anglais, français et en espagnol. Si vous souhaitez prendre la parole lors de cette séance, veuillez lever la main sur Zoom, lorsqu'on appellera votre nom les participants à distance pourront activer leur micro sur Zoom et les participants sur place

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

utiliseront un micro physique. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si c'est une autre langue que l'anglais et veuillez parler à un rythme raisonnable.

Et, sur ce, je vais donner la parole à Sébastien Bachelet, président de l'EURALO.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci beaucoup. Alors, je sais que vous venez à cette table ronde de l'EURALO, mais étant donné que c'est la seule séance organisée par l'EURALO et que nous sommes en Europe, je voulais vous donner quelques informations.

Tout d'abord, je voudrais remercier Frédéric pour les chocolats qu'on fait passer dans la salle, car j'imagine qu'ils viennent de Belgique. Merci beaucoup. La prochaine fois Frédéric par contre, prenez quelque chose qui n'a pas de chocolat pour moi, pour mon bien. Merci. Diapo suivante.

Alors, ici, je voulais simplement vous montrer que nous avons signé avec le vice-président de la GSE Europe. Donc, nous avons signé le plan d'engagement stratégique à Paris le 16 septembre 2025. Et, c'est pourquoi je voulais avoir cette photo. C'était un très beau moment que nous avons passé, et je voulais aussi remercier Natalia pour le dur labeur qu'elle a abattu afin de pouvoir rédiger, établir ce plan stratégique. Diapo suivante s'il vous plaît.

Alors, je voulais juste rappeler à toutes et à tous ici présents, que nous avons différents documents organisationnels à l'EURALO, et j'ai mis les hyperliens dans cette présentation afin de pouvoir informer tout le monde des évolutions de ces documents. Diapo suivante s'il vous plaît.

Voilà. Merci beaucoup. Je voulais aussi saisir cette occasion pour remercier tous les membres du conseil d'administration de l'EURALO qui ont participé aux activités organisées par l'EURALO au cours des derniers mois, au cours des dernières années. Merci infiniment. Et sur ce, je vais donner la parole et le volant de notre camion à Pari Esfandiari qui va modérer ses tables rondes. Paris, vous avez la parole.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup Sébastien. Je voudrais commencer par souhaiter une chaleureuse bienvenue à toutes les personnes qui nous rejoignent ici à Dublin, mais aussi qui nous rejoignent à distance. Je m'appelle Pari Esfandiari et c'est un plaisir pour moi de modérer cette séance de l'EURALO intitulé repenser la légitimité de l'ICANN, politique interne, pression externe. Deuxième partie.

La première partie de cette discussion a eu lieu en septembre. C'était une table ronde lors de laquelle nous avons parlé de la légitimité de l'ICANN et de la façon dont elle est remise à l'épreuve en interne par des changements de gouvernement et en externe par des tensions géopolitiques croissantes. Aujourd'hui, nous allons poursuivre cette conversation dans un but différent. L'idée

est d'inviter la communauté à faire part de ses contributions et commentaires et à agir.

Notre séance aujourd'hui va se dérouler en plusieurs parties. Tout d'abord, je vais brièvement poser le décor des différents événements qui nous ont menés à aujourd'hui. Ensuite, je donnerai la parole aux membres de la communauté que nous avons invités. Puis ensuite, je donnerai la parole au reste des participants afin qu'on puisse échanger des idées et des propositions sur la meilleure façon de procéder.

Comme vous le voyez à l'écran, nous avons invité d'éminents membres de notre communauté. Vous les connaissez. Je ne dois donc pas vous les présenter pour ne pas perdre trop de temps. Permettez-moi de commencer par poser le cadre. La légitimité est un concept complexe qui comprend des dimensions fonctionnelles, juridiques, sociopolitiques et autres qui portent notamment sur la performance et la gouvernance, mais également sur le droit même à gouverner. Et, l'ICANN, de par le passé, c'est toujours basé sur une légitimité justifiée par la fonction. C'est à dire une légitimité qui découle de sa compétence technique et de son rôle dans le maintien d'un Internet stable, sûr et interopérable.

Au cours des 27 dernières années, l'ICANN, effectivement, a tenu cette promesse en combinant une stabilité opérationnelle et un modèle de gouvernance multipartite ascendant, alimenté par le consensus qui nous a permis de gagner la confiance du monde tout entier. Aujourd'hui, notre discussion porte sur le prisme de la

légitimité, et notamment sur la responsabilité et la reddition des comptes, qui n'est pas seulement une exigence procédurale, mais aussi un moyen qui permet à l'ICANN de gagner la confiance des autres et qui démontre que l'approche multipartite fonctionne en pratique, ainsi qu'en principe.

Et, une série de circonstances font de cette conversation une conversation particulièrement opportune. En vertu de l'article 4.6 des statuts constitutifs de l'ICANN, l'ATRT4, donc la quatrième révision de la responsabilité et de la transparence, aurait dû être mise en place cinq ans après l'ATRT3. Et pourtant, cela fait déjà deux fois que le conseil reporte son lancement à plus tard. Il l'a fait en avril 2024 et encore une fois en mai 2025, en justifiant ce rapport par une charge de travail élevée et une fatigue liée aux révisions, l'ALAC a considéré cela comme une violation des obligations en matière de reddition des comptes de l'ICANN et a demandé... a déposé une pétition de demande de réexamen le 17 juin 2025. Cependant, la communauté habilitée à refuser d'agir. Ce qui a approfondi nos inquiétudes quant à la culture de la reddition des comptes à l'ICANN.

Notre discussion aujourd'hui se tient alors que le monde se prépare au SMSI+20 qui va réexaminer l'approche multipartite s'agissant de la gouvernance de l'Internet et de toute évidence, l'ICANN sera dans la lumière des projecteurs. Et, c'est particulièrement important pour les utilisateurs finaux qui sont touchés directement

par les conséquences de la capacité de l'ICANN à préserver la confiance dans son système de gouvernance.

Ceci étant établi, je voudrais maintenant passer à un retour sur la partie, la première partie de la table ronde de l'EURALO. Nous allons entendre parler. Nous allons entendre Michael Palage et Olivier Crépin-Leblond, Philippe Foucart et Sébastien Bachollet qui ont permis un échange d'idées très intéressant portant sur trois thèmes centraux concernant la reddition des comptes de l'ICANN.

Donc, il y avait trois thèmes lors de cette première partie de la table ronde. La responsabilité interne vs l'agilité. Cette discussion a mis en lumière le besoin de restaurer la confiance grâce à une reddition des comptes permanente, une exécution en temps opportun et une discipline culturelle. Nous n'avons pas le temps d'entrer trop dans les détails, alors.

Deuxième thème, crédibilité externe et culture de la gouvernance. Les participants ont souligné l'importance d'une gouvernance transparente, inclusive et équilibrée qui garantit à tous les parties prenantes d'avoir une voix égale et d'influencer de manière égale les processus de l'ICANN. Diapo suivante.

Troisième thème, la géopolitique et l'avenir de la légitimité. Cette conversation a permis de mettre en lumière l'importance du maintien des compétences techniques, de la responsabilité et de la transparence, tout en réaffirmant l'approche multipartite comme étant le fondement de la légitimité de l'ICANN au niveau mondial. Et, sur base de ce fondement, notre objectif aujourd'hui est de

lancer un appel à action afin de mettre à l'épreuve, peaufiner et établir un consensus concernant les phases, les étapes les plus importantes, les mesures les plus importantes que l'ICANN peut entreprendre pour traiter des lacunes réelles ou perçues en matière de responsabilité avant le SMSI+20 et au-delà.

Pour orienter notre conversation, nous allons nous concentrer sur deux questions cadre présenté sur cette diapositive. Et, je voudrais maintenant inviter bien sûr, aux membres de notre communauté à partager leurs perspectives. Commençons par la première question, qui se penche notamment sur la dimension pratique de la reddition des comptes. Quelles sont les mesures concrètes qui peuvent être entreprises au cours des douze prochains mois pour faire preuve, pour mettre en œuvre des améliorations en matière de responsabilité?

Becky, du point de vue du conseil d'administration, quelles sont les actions qu'on pourrait entreprendre et qui démontrerait au mieux une responsabilité améliorée au cours des douze prochains mois s'agissant, et notamment au vu de cette charge de travail qui avait été mentionné?

BECKY BURR

Merci beaucoup et merci de m'avoir invité à cette discussion très importante. Je pense que la question est assez simple s'agissant de ce qu'on doit faire. Comme toujours, l'ICANN doit accomplir sa mission conformément à ses valeurs fondamentales et ses engagements. Alors, pour être un peu plus spécifique, nous

disposons d'un nouveau plan stratégique qui a été adopté. Nous avons un plan opérationnel pour cette année et nous devons bien sûr respecter ce qui est stipulé. Ces documents sont accessibles à toutes et à tous et créer, on va dire, des seuils de référence.

Nous devons faire en sorte aussi que la révision des révisions soit une réussite et qu'elle produise des résultats concrets, qu'elle nous permet d'avoir une méthode pérenne permettant de tester, de réviser et de savoir si l'ICANN accomplit sa mission conformément à ses engagements et à ses valeurs fondamentales, conformément à son mandat. Nous avons un système flexible qui nous permet justement de tester cela et de le faire de façon qui soit compréhensible et qui nous permet d'émettre des idées qui peuvent être mises en œuvre en une période de temps raisonnable, avec un niveau de ressources raisonnable et qui sont appuyées par la communauté.

La révision des révisions, bien sûr, permet de créer un cadre pour nous permettre d'avancer vers l'avenir. Et, c'est essentiel. Autre élément, nous allons probablement avoir bientôt des processus d'élaboration des politiques. On attend encore les recommandations du conseil de la GNSO afin de savoir s'ils nous conseillent de continuer à avancer sur le PDP concernant l'utilisation malveillante du DNS. Et, une fois qu'une de ces deux ou que les deux recommandations auront été... PDP auront été approuvées, nous aurons une tâche importante qui s'agira de définir de manière détaillée le champ d'application de ces PDP afin

que les politiques soient développées en temps opportun et mis en œuvre en temps opportun.

De toute évidence, cette mise en œuvre ne se fera probablement pas la même année qu'aura été lancé le PDP, mais la première étape, ce sera de lancer ce PDP. Une étape importante.

Ensuite, il s'agira aussi de lancer la prochaine la nouvelle série des gTLD en avril 2026. Alors, on ne l'appelle plus la nouvelle série, on l'appelle plutôt la série de 2026. Bon, c'est beaucoup de travail tout ça, mais ce sont des tâches qui sont réparties en différentes catégories. Il y a le processus d'élaboration des politiques, la révision des révisions. Mais, tout ceci requiert bien sûr un certain investissement de la part des volontaires de notre communauté, mais cela permet aussi de respecter le plan stratégique et de lancer la nouvelle série de manière efficace. Donc, nous avons tous quelque chose à faire. Mais je pense que la feuille de route est assez claire s'agissant de la meilleure voie à suivre.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup Becky. Vous avez parlé de la révision des révisions et donc sur ça, je voudrais me tourner vers Jonathan, président de l'ALAC et en tant que membre du groupe intercommunautaire sur la révision des révisions. Selon vous, quelles sont les actions vérifiables spécifiques qui pourraient être entreprises pour améliorer la responsabilité et la transparence dans les années à venir? Merci.

JONATHAN ZUCK

Alors, c'est une question qui est étendue. Alors, nous devons comprendre, en tant que communauté, comment créer un équilibre entre la réflexion et l'exécution. Et, ces deux choses s'entrechoquent, et je pense que c'est pour cela qu'il y a beaucoup de consternation. Combien de temps devons nous consacrer à réfléchir sur le bien-fondé de notre travail et combien de temps devons nous consacrer à faire le travail?

Donc, si nous avons pris des décisions et si nous avons mis en œuvre des politiques l'exécution des politiques, c'est un indice de mesure. Donc, quand nous émettons des recommandations, quand nous les mettons en œuvre, ces recommandations et ces politiques, il faut des indices de mesure pour savoir si oui ou non nous avons exécuté les politiques mises en œuvre.

Par ailleurs, il faut donc laisser un espace pour réfléchir à la façon dont nous prenons nos décisions, au bien-fondé des nouvelles politiques que nous prévoyons. Donc, je pense qu'il y a la recommandation et puis, après l'exécution de la recommandation, il est important donc d'établir une balance entre ces deux pour donner l'apparence d'assumer nos responsabilités.

Donc, je pense que les gens sont attentifs. La communauté sera juge, car quand on sort des mécanismes que nous avons mis en place, les gens souhaitent donc que l'organisation assume ses responsabilités. Et donc, quand il y a des mesures, donc, qui sont

prises, parfois il s'agit simplement de montrer que nous exécutons les décisions qui sont prises et que nous opérons les réponses.

PARI ESFANDIARI

Merci. Jonathan. Donc, compte tenu de votre rôle de leadership dans la révision des révisions, quelles sont les conclusions qui émergent dans les processus CCG? Que pouvons-nous faire pour restaurer la confiance envers l'ICANN?

AVRI DORIA

Tout d'abord, je dois dire que je ne sais pas. Je ne sais pas ce qui va pouvoir rétablir la confiance. Donc, je me trouve dans une position assez intéressante. J'ai été donc dans une situation où on pensait que le ciel nous tombait sur la tête. Actuellement, je suis l'une des coprésidente du groupe qui fait la révision des révisions et il faut que nous puissions donc démontrer que nous assumons nos responsabilités.

Et, bien oui, nous faisons des révisions, même si donc nous prenons du retard. Nous ne remplissons pas toutes les obligations qui sont les nôtres. Alors, revendiquer que nous assumons nos responsabilités devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que le temps passe. Donc, maintenant, comment regrouper le tout?

Nous avons des candidatures, pardon, de recommandations issues des révisions précédentes. L'ATRT3 nous a proposé des recommandations. Elles ont été approuvées par le conseil

d'administration, mais nous n'avons pas assuré de suivi. Donc, comment arriver à un stade où nous faisons des révisions qui correspondent à nos capacités et donc à notre mandat et comment émettre des recommandations que nous pouvons mettre en œuvre?

Donc, pour moi, en tant que co-présidente du groupe qui doit trouver un consensus, ce serait difficile pour moi de dire qu'en dehors de mon optimisme et mon pragmatisme, et, bien, oui, nous allons réussir. Bien sûr que nous allons trouver des solutions. Ce serait presque un état de Nirvana. Pour pouvoir faire une recommandation, mettre en œuvre cette recommandation de façon que lors de la prochaine révision, nous ne nous sentions pas coupable par rapport à ce que nous n'avons pas fait.

J'aimerais arriver à ce stade. Donc, moi j'aime beaucoup trouver des solutions à des problèmes qui semblent insolubles. Et, je dois dire que oui, avec un pragmatisme optimiste, je peux dire que cette communauté réussira. Et, il faut que beaucoup de personnes conviennent d'être pragmatique et optimiste. Si nous insistons à atteindre notre propre nirvana personnel, et bien nous n'y arriverons pas. Donc, je ne sais pas si ça répond à votre question, mais c'est la position que j'ai à l'heure actuelle pour nous permettre d'aller de l'avant.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup Avri. Et, bien, nous allons rebondir sur ce pragmatisme optimiste. Maintenant, je vais donner la parole à

Veni. Donc, quelles sont les actions vérifiables spécifiques qui pourraient donc démontrer l'amélioration dans le domaine de la reddition des comptes au cours des douze prochains mois? Veni, à vous la parole.

VENI MARKOVSKI

Oui. Vous m'entendez? J'entends ma propre voix en écho. Donc, merci. Je suis à Dublin, mais malheureusement, je suis obligé de rester dans ma chambre pour ne pas contaminer d'autres personnes si je suis infecté de quelque chose.

Donc, la question géopolitique qui est posée, et elle fait partie de la question que vous posez, donc elle est très intéressante. Vous avez raison, nous sommes au milieu des négociations SMSI+20. Il y a donc des collègues du Kenya, d'Albanie aussi, qui ont beaucoup d'expérience et qui ont des réunions avec des membres de la communauté. Peut-être que vous les avez déjà rencontrés. Vous serez peut-être surpris de savoir que les États membres ne parlent pas de l'ICANN lorsqu'ils parlent des révisions SMSI+20

C'était différent quand c'était le SMSI+10. Donc, oui, en 2015. Donc, à l'époque, il y avait le transfert des fonctions de supervision de l'IANA. Et donc, à l'époque, il y avait donc les cinq membres du conseil de sécurité de l'ONU qui se sont exprimés. Et donc, à l'époque l'intérêt de l'ICANN s'est estompé, l'intérêt pour l'ICANN s'est estompé.

Et, donc, l'intérêt envers la gouvernance est une très petite partie du SMSI+20. Nous avons soumis un commentaire ainsi que d'autres membres de la communauté, de la communauté technique. Donc, il faut faire attention, il faut être prudent, quand nous parlons des thématiques relatives à la reddition de comptes de l'ICANN, à la légitimité. Quand nous parlons de cela dans le contexte de SMSI+20, car le SMSI+20 ne s'intéresse plus autant à l'ICANN, et ce depuis longtemps.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup Veni. Sur ce, je donne la parole à Fiona. Donc, compte tenu de votre expérience, donc quelles sont les actions vérifiables que pourrait entreprendre l'ICANN pour démontrer donc la reddition de comptes à la communauté?

FIONA ALEXANDER

Merci. Donc, la reddition de comptes pour l'ICANN, c'est très important. J'ai passé beaucoup de temps à travailler dans ce domaine. Dans le cadre de cette conversation, il est important de prendre un peu de recul et de cadrer les choses. Il faut se souvenir qu'au début, les révisions ont été conçues pour l'époque en 2009. Et la conversation, c'était comment faire évoluer les relations du gouvernement américain avec l'ICANN donc.

Et, il s'agissait de voir donc quelles étaient les révisions effectuées par le gouvernement Américain. Et, donc les révisions ont été entériné et intégrées aux statuts constitutifs, et elles reflètent ce

qui était actuel à l'époque. Ce que j'aime donc à l'ICANN, par rapport à ce qui est fait dans d'autres institutions, c'est que l'ICANN a la possibilité d'évoluer et de s'adapter.

Il y a de la flexibilité dans le système par rapport aux systèmes intergouvernementaux, beaucoup plus contraignants, restreints, et le fait que la communauté de l'ICANN, le conseil d'administration, donc, peuvent prendre du recul. On peut débattre de la façon dont les choses sont faites, mais le fait que nous ayons cette révision des révisions, le fait que nous allons donc évaluer ce qui fonctionne, quelles sont les structures qui fonctionnent, je crois que c'est une bonne chose, et je crois que c'est une démonstration du fait que l'ICANN assume ses responsabilités.

Donc, je pense que les choses auraient pu se produire de façon un peu différente, mais le fait que nous disons qu'une révision, une structure de révision qui a été mise en place en 2009 dans un cadre spécifique, dans un contexte politique aux États-Unis spécifique, et maintenant, nous nous retrouvons donc avec peut-être trop de révisions avec un goulot d'étranglement de révision. Et donc, moi, personnellement, je pense que parfois les révisions vont au delà, donc des attributions et il faudrait donc se concentrer sur les tâches d'exécution. Il ne faudrait pas forcément mettre chaque fois le doigt sur un autre processus de l'ICANN. Je ne pense pas que ce qui se déroule actuellement soit mauvais. Je suis contente qu'Avri, Jonathan et d'autres s'impliquent dans la révision des révisions.

Mais, je voudrais dire encore quelque chose qui a été souligné par Jonathan. Donc, je ne sais plus le nombre de fois où les gens viennent me trouver pour me dire qu'ils se plaignent du fait qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient à l'issue d'un processus. Pardon, on me dit que je parle un peu trop vite, comme d'habitude.

Je pense que la question de reddition de comptes de compte, c'est quelque chose qui est pertinent pour tout le monde, pas seulement pour l'ICANN ou pour les membres du personnel. La communauté de l'ICANN doit aussi assumer ses responsabilités. Donc, si quelqu'un doit sortir du système pour résoudre un problème, et bien, il faut examiner cette situation. Alors, pourquoi les membres de la communauté continuent de le faire? Donc, au lieu de résoudre les problèmes au sein de la structure à laquelle ils appartiennent. Donc, quelles sont les structures viables qui doivent être mises en place.

Donc, la communauté doit aussi assumer ses responsabilités. Il ne s'agit pas simplement de savoir ce que l'ICANN peut faire, mais toutes les personnes ici présentes qui font partie de la communauté de l'ICANN doivent se poser ces questions aussi.

PARI ESFANDIARI

Merci. Donc, la responsabilité partagée. Maintenant, je vais vers la perspective mondiale. Donc, quels sont les indicateurs significatifs pour montrer que l'ICANN assume ses responsabilités dans le cadre d'une approche multipartite?

JANIS ARTES

Donc, je voudrais dire trois choses qui vont devenir compliquées. Tout d'abord, la reddition de comptes, c'est quelque chose qui est compliqué. Et donc, la reddition de comptes, c'est important pour la légitimité. Et troisièmement, comment est-ce que vous pouvez démontrer cette reddition de comptes?

Donc, c'est délicat pour ceux qui se souviennent, ceux qui ont des cheveux gris aussi. Donc, il y a dix ans, nous étions présents et nous étions donc en difficulté lorsqu'il y avait la transition des fonctions de supervision de l'IANA. Donc, il y a cette question qui était posée encore et encore, et il n'est pas surprenant que cette question est à nouveau posée. Elle le sera encore, car c'est une question importante et il est difficile de la satisfaire.

Donc, la reddition de comptes, c'est important pour la légitimité, oui. Donc, cette légitimité est perçue comme étant donc un droit de formuler des règles. Nous savons qu'il y a des associations entre donc la perception de redditions de comptes et de légitimité. Si vous n'avez pas la capacité d'assumer vos responsabilités, et bien vous n'avez peut-être pas la légitimité requise. Actuellement pour l'ICANN, ces éléments sont robustes, pas immensément élevés, mais adéquatement.

Donc, quel que soit donc le genre, les tranches d'âge, les différentes parties de la communauté, ce n'est pas encore à 100 %, mais ça n'est pas à un niveau très faible. Nous savons que la reddition de comptes, c'est important pour la légitimité. Donc, si l'ICANN

devient paresseuse, négligente, et bien il y a un risque de perdre de la légitimité. Il faut être attentif.

La question j'imagine, à se poser c'est de quoi avons nous besoin pour assurer la responsabilité et la reddition des comptes à l'ICANN en ce moment? Et pour ça, peut-être que je poserai quatre questions. Bon, je pose les questions, je n'ai pas forcément les réponses. Si on se penche sur la reddition des comptes aujourd'hui à l'ICANN, qui est pour... Comment... Comment... Pourquoi la reddition des comptes semble-t-elle faible à l'ICANN? Est-ce que c'est... Est-ce qu'on parle ici de reddition des comptes de responsabilité financière, administrative? Quels sont les domaines qui posent problème s'agissant de la reddition des comptes à l'ICANN?

Et, aussi, qui... Enfin, la responsabilité de qui n'est-elle pas appropriée à l'ICANN? Est-ce que c'est la responsabilité du conseil d'administration de la communauté des ALS, des SO/AC? Qui? Encore une fois, envers qui sommes-nous responsables? Ça aussi c'est la question. Donc, qui souffre de cette perception spécifique de la responsabilité? Est-ce que c'est les régions, des groupes sociaux, des groupes de parties prenantes?

Je voudrais vraiment que ça ce soit clair dans l'esprit de chacun, parce que, si on dit simplement qu'on a des problèmes de responsabilité et de reddition des comptes, on peut vouloir dire plein de choses par ça. Donc, il faut faire preuve de prudence. Et enfin, une fois qu'on a identifié les domaines qui font défaut. Qui et

quoi? Et bien, alors, on peut se demander quels sont les mécanismes dont on a besoin.

Et, ça, vous pourriez l'inclure dans la révision des révisions. Aussi, je me demande est-ce que la révision des révisions se pose la question quels sont les ajustements qui doivent être apportés aux révisions? Vu la légitimité perçue de l'ICANN aujourd'hui, vu ce qu'on a dit par rapport à la responsabilité, je pense que ce serait peut-être des éléments de réponse intéressants à avoir et qui pourraient aider tout le monde.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup Jan. Merci beaucoup d'avoir effectivement souligné ce qui doit être fait. Je pense que c'est très utile. Bien sûr, cette conversation a émergé de différents problèmes auxquels la communauté a été confrontée. Je l'ai expliqué dans ma présentation parce que, par exemple, la communauté, bon, on a identifié des problèmes, mais la communauté habilitée n'a pas agi. Mais, ce que vous avez dit, je pense, est très utile pour la révision des révisions.

J'en arrive maintenant à la deuxième question. Une question qui se tourne vers l'extérieur, vers l'environnement qui entoure l'ICANN. Et, il s'agit de passer au peigne fin le modèle multipartite. Bon, moi je pense que oui. On examine de très près l'écosystème de la gouvernance de l'Internet et je voudrais revenir vers vous, Jan, étant donné votre travail, s'agissant de la gouvernance au niveau mondial, comment l'ICANN peut être au niveau approprié et démontrer sa responsabilité face au vu des discussions qui ont lieu

concernant le modèle multipartite au SMSI+20 et dans d'autres espaces internationaux?

JANIS ARTES

Étant donné la situation géopolitique en général, ce n'est pas le modèle multipartite qui a des problèmes, non, c'est les régimes multilatéraux en général. Je n'ai pas l'impression qu'on traverse vraiment une crise du multipartisme ici? Non, on est plutôt face à une crise de la gouvernance mondiale. Alors, bien sûr, n'hésitez pas à me contredire, mais selon moi, le modèle multipartite ou les modèles multipartite, les processus multipartite en tant que tel sont particulièrement critiqués comparé à la gouvernance en général.

Par contre, ce qu'on a pu constater, c'est qu'entre les années 90 et les années 2020, les processus multipartites ont augmenté. Donc, le nombre d'organisations multipartites ont augmenté, le nombre de leurs personnels a augmenté, leur budget a augmenté, leur mandat s'est étendu, etc, etc. Et après 2020, et bien il semblerait que ça stagne un petit peu. Donc, après une augmentation exponentielle pendant plusieurs années, la ligne stagne un petit peu, mais je ne sais pas si c'est un problème de responsabilité du modèle multipartite lui-même, non. J'ai l'impression que s'il y a eu des changements géopolitiques qui mènent à ces critiques des corporations multinationales.

PARI ESFANDIARI

Merci [Inaudible]. Je me tourne maintenant vers Fiona. Étant donné votre expérience en diplomatie internationale, etc. Comment l'ICANN peut faire preuve de responsabilité qui respecte le contexte multipartite?

FIONA ALEXANDER

Merci beaucoup. C'est une excellente question. Alors, je suis tout à fait d'accord avec ce que Jan vient de dire s'agissant du monde géopolitique dans lequel nous vivons et les défis auxquels nous sommes confrontés. C'est ça plutôt le problème que l'ICANN en tant que tel.

Mais de par le passé, si on avait posé cette question il y a 20 ans, je vous aurais donné une réponse. Si vous m'aviez posé cette question il y a dix ans, j'aurais donné une réponse différente. Et la réponse que je vous donne aujourd'hui est encore plus différente. Il y a 20 ans, c'était un véritable défi et il y a plusieurs personnes dans cette salle qui étaient au sein d'une salle qui se demandait si l'ICANN devrait même exister. On n'en est plus là aujourd'hui. Et, il y a dix ans, lorsqu'ils avaient la transition des fonctions de supervision de l'IANA, il y a encore des personnes qui se demandaient si c'était la bonne approche à adopter, la bonne chose à faire.

En 2025, nous n'en sommes plus là et donc on ne se demande plus si l'ICANN existe ou n'existe pas. La question, je pense qu'on se pose maintenant dans le cadre du processus SMSI+20, et bien c'est comment se servir des outils du modèle multipartite que l'IETF ou

l'ICANN utilisent et comment les utiliser pour résoudre, pour surmonter d'autres défis numériques? C'est ça la question, et c'est ce qui se passe au sein du processus SMSI+20.

Je pense qu'on a pu observer, entendre notre collègue du Kenya qui a fait une excellente présentation hier, je pense, qui a expliqué là où on en était pour dire qu'il y a des personnes qui font un excellent travail pour tenter d'ouvrir le processus autant que possible, impliquer plus, pour impliquer plus de parties prenantes. Et parfois, on en revient à des réunions à huis clos, et c'est toujours un défi parce que ça veut dire que le modèle n'est pas totalement multipartite.

Donc, comment l'ICANN spécifiquement peut démontrer que le modèle multipartite fonctionne, que le modèle multipartite de la gouvernance Internet permet la gouvernance, la coordination du DNS? C'est ce que Becky disait, tout ce qu'on va devoir faire l'année prochaine, que ce soit la révision des révisions, le lancement de la nouvelle série et tout ce qui doit se passer. Et, bien, l'important en fait, c'est que ces choses aient lieu.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup Fiona. Je vais maintenant donner la parole à Jonathan. Jonathan, comment répondez-vous à cette question?

JONATHAN ZUCK

Et, bien, c'est une question assez difficile. Je ne sais pas si le monde nous demande de rendre des comptes. Il y a eu des personnes qui ont été intéressées par une alternative à l'ICANN, mais c'était

motivé par des desseins plutôt opportunistes plutôt qu'altruistes. J'ai l'impression que ces personnes se demandaient si, en fait, ce n'était pas une occasion pour elles d'agir de manière multilatérale pour aboutir à des résultats différents.

Nous, ce qu'on peut faire, et c'est le plus important, c'est agir sur le côté exécution. Je pense que si de plus en plus de processus de mise en œuvre au sein de l'ICANN prennent trop de temps. À tel point que les gouvernements et leurs procédures semblent plus efficaces que nous. Alors, on va avoir des réglementations locales, régionales, nationales qui vont tenter de résorber ces défaillances perçues, et on va commencer à voir apparaître un ensemble de réglementations qui, je pense, vont nous poser bien plus problème que le cadre multilatéral de l'ICANN, parce que l'ICANN devra exister au sein d'un cadre réglementaire fragmenté. Aussi, voilà, je pense que quand on dit qu'on va faire les choses, il faut les faire et il faut lancer les projets, les mettre en œuvre. Il faut que le train arrive à l'heure. Je pense que c'est ça le plus important en ce moment. Merci beaucoup.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Je me tourne maintenant vers Avri.

AVRI DORIA

Merci. Bon, je ne sais pas si j'ai encore grand chose à ajouter si ce n'est le fait que, bon, outre le fait de faire ce qu'on dit, peut-être qu'on pourrait se vanter peut-être un peu plus de ce qu'on fait, de

qui on est, du fait que notre modèle est un modèle parfait, du fait qu'on est important. Je pense que ça, c'est un point important. Très souvent, on se tourne vers le monde, on se vante un peu de ce qu'on fait, de la façon dont on permet l'Internet multipartite, multilingue. Et en fait, au final, on ne fait pas toujours ce qu'on dit. Donc, effectivement, peut-être qu'on pourrait un peu moins se vanter de nos exploits et agir un peu plus, ce serait sans doute utile.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Becky, comment voudriez-vous répondre à cette question?

BECKY BURR

Et, bien, je suis totalement d'accord avec ce que tout le monde a dit. Et, je suis particulièrement d'accord avec ce que Jonathan a dit. C'est à dire qu'effectivement au départ, il y avait plus d'ambition opportuniste, plus opportuniste qu'autre chose. Dans le cadre du processus SMSI+20, les conversations au forum sur la gouvernance de l'Internet cette année et les conversations qui se sont tenues à Oslo étaient assez positives. Je pense qu'on a entendu l'ambassadeur dire l'autre jour, lors de la cérémonie d'ouverture, que nous sommes de très bons ambassadeurs de la communauté technique, que la communauté technique est en fait composée de très bons ambassadeurs.

Et, donc, je pense qu'effectivement, la question principale, c'est la mise en œuvre. Alors... Et, je pense qu'on est soumis à des

pressions, mais non pas au sein des espaces internationaux, plutôt au niveau national où on nous demande de tenir nos promesses, car sinon les législations, les réglementations ne sont pas forcément basées sur la véritable façon dont l'Internet fonctionne. Et peut-être qu'il y a des tensions s'agissant de la conformité transfrontalière. Certaines organisations pourraient concurrencer l'ICANN d'une manière qui n'est pas forcément utile.

Donc, effectivement, je pense que l'accent, on doit le placer sur la mise en œuvre, sur l'exécution, sur le fait de décider ce qu'on peut faire, de dire ce qu'on peut faire et surtout de le faire dans les temps qu'on s'est fixé. Je ne sais pas si se vanter, c'est le bon mot, mais peut-être effectivement que parfois on surestime un peu notre capacité à faire les choses, ce qui mène parfois à de la déception. Mais, là où effectivement nous avons la capacité et l'autorité d'agir, nous devrions le faire de manière efficace, efficiente et nous devrions apporter les changements nécessaires et appropriés.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Oui, surestimer notre capacité à faire les choses, j'aime beaucoup cela. Y a-t-il quelque chose que vous voudriez ajouter Veni?

VENI MARKOVSKI

Oui, je pense qu'il est important aussi de mentionner un autre point. Il faut exhorter notre communauté à s'entretenir avec les gouvernements nationaux, et cela fait écho à ce que Jonathan a dit.

Il parlait et vous Becky aussi avait parlé de législation et la réglementation nationale. La réalité est que les négociations aux Nations Unies se font entre États membres. Et donc, plus nous nous entretenons avec les gouvernements, mieux nous aurons l'occasion d'informer les gouvernements. Et, lorsque ces gouvernements se retrouveront avec d'autres gouvernements dans des réunions à huis-clos, et bien ils auront la connaissance et ils sauront que s'ils prennent telle ou telle décision, ils pourraient nuire au bon fonctionnement de l'Internet.

Et, s'agissant du projet de document pour le SMSI, Fiona a mentionné le fait qu'il y a dix ans, il y a 20 ans même, peut-être encore il y a un an, on continue à parler de la fragmentation de l'Internet. Mais, le projet zéro du document du SMSI parle de l'architecture, de la fragmentation de l'Internet ou plutôt de la fragmentation de l'architecture de l'Internet. Et, j'espère que cela figurera aussi au projet final de ce document, parce que c'est bien plus précis de parler de cela, plutôt que de parler de fragmentation de l'Internet que tout le monde peut interpréter de la façon dont il veut. Merci.

PARI ESFANDIARI

Sur ce, je donne la parole à Christopher Wilkinson. Christopher, à vous la parole. Nous ne vous entendons pas. Votre micro est éteint.

CHRISTOPHER WILKINSON

Merci beaucoup. Alors tout d'abord, je n'ai pas demandé à prendre la parole. Je n'ai pas levé la main, que je sache. Non, non, ma main n'est pas levée.

PARI ESFANDIARI

Très bien. D'accord. Merci beaucoup. Merci pour tous ces commentaires très utiles et j'aimerais maintenant ouvrir la séance de commentaires et de questions-réponses. Veuillez lever la main dans le chat ou dans la salle.

LUTZ DONNERHACKE

Je suis surpris par le sentiment positif que vous présentez et que je ne partage pas, Si mes souvenirs sont bons. Pour moi, si l'ICANN donc veut être le porte-parole de la communauté technique, et bien il faudrait y avoir des compétences techniques et il faudrait que des organisations compétentes telles que les Nations Unies prennent des décisions, les décisions réelles. Et, je considère que nous avançons dans ce sens là. Nous sommes incapables de satisfaire aux exigences divergentes des différents partis.

Bon, par exemple, s'il y a un bureau de registre polonais pour un nom de domaine qui est principalement ciblé sur les États-Unis en ce qui concerne le contenu et qui est hébergé par l'Allemagne. Alors, quel droit va s'appliquer? Surtout si le titulaire de registre vient de Russie. L'ICANN ne peut pas avoir de solution pour ce cas de figure, parce que ce n'est pas l'organe qui traite de situations qui sont aussi divergentes.

Mais, l'autre question réellement intéressante, c'est pourquoi l'ICANN est-elle toujours en place? Si vous regardez les différentes unités constitutives, vous pouvez vous dire voilà, c'est une organisation de lobbying qui représente... Est-ce qu'elle représente les utilisateurs de l'Internet? Je n'ai pas de réponse à cela.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Merci. Je donne la parole à Sébastien Bachollet.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Voilà, donc je m'exprime à titre personnel, je suis d'accord. J'ai été surpris que nous soyons si positifs. J'aurais espéré qu'il y ait des désaccords, des points de vue divergents. Donc, le fait qu'il n'y ait pas eu cela me semble étrange.

Je voudrais proposer deux choses si nous soyons être pratique et réussir, il y a une recommandation de la piste de travail deux que nous n'avons toujours pas mise en œuvre. Alors, nous allons peut-être ne pas mettre en œuvre ces recommandations, alors il faut les jeter à la poubelle ou alors nous les mettons en œuvre. Mais, on ne peut pas maintenir les choses en l'état.

Et, donc, la deuxième chose, et je suis désolé, je m'en excuse, je suis désolé. Moi, je dis que quand on prend un plan opérationnel pour l'exercice 2026 à 2030, donc l'initiative stratégique numéro un, c'est le pilote de la révision holistique. Et, là, nous avons échoué et c'est dommage. Merci.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Nous donnons la parole à Frédéric.

FRÉDÉRIC TAES

Je m'exprime à mon propre compte. Tout d'abord, il faut suivre les normes de conduite attendues de l'ICANN et en ma qualité donc, de professionnel de gestion des risques. Donc, nous évaluons les risques. Est-ce que nous pouvons faire confiance à un tiers? Est-ce que ce tiers est fiable? Etc. etc. Donc, j'ai trois remarques.

Tout d'abord, quand les gens, comme l'a dit Sébastien. Donc, quand on sonne l'alarme sur le fait que nous ne suivons pas nos propres procédures. Alors, quel type de message est-ce que cela transmet? Est-ce que cela se rapporte à la conformité éthique ou est-ce qu'on n'envoie donc les préoccupations? Voilà, ma première question. Et, la deuxième question. Je m'aligne sur ce que disait monsieur Jan Artes. Donc, c'est le niveau de confiance. Quand on évalue les tiers, nous ne sommes pas attentifs à leurs procédures internes. Est-ce qu'elles sont suivies? Pourquoi? Tout d'abord, parce que nous n'avons pas évalué leurs procédures internes. Donc, nous considérons que c'est leur cuisine interne.

Et la deuxième raison, c'est parce que ce sera de toute façon quelqu'un qui donnera une opinion sur lui même. Donc, il faut des certifications internes. Et, il y a donc les normes ISO sur la responsabilité sociale, entre autres. Ou alors il faut donc se conformer aux normes d'audit internationales. Donc, nous parlons

d'argent, de calendrier. Donc, il y a trois lignes de défense au niveau de la confiance, je vais passer rapidement.

Donc, il y a les entités autogérées, il y a donc une révision interne, ça peut être des révisions de révision et troisièmement, donc un audit interne. Je soulève cette question parce qu'il y a une coïncidence. Le 19 mai, la décision a été prise d'arrêter le pilote holistique de révision holistique et le lendemain, c'était donc l'échéance pour créer donc un audit externalisé de l'ICANN.

Donc, je ne sais pas s'il y a une corrélation entre ces deux faits qui se sont produits à la même date. Ou est-ce que c'est donc la volonté de l'ICANN de se saisir de la situation pour créer son propre audit interne?

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup. Il y avait trois commentaires au micro. Est-ce que quelqu'un voudrait répondre au sein du panel? Jonathan à vous la parole.

JONATHAN ZUCK

Je ne suis pas sûr de ce que je veux dire, mais si je voudrais simplement éclaircir le fait qu'on me dit que j'étais positif, ce n'est pas forcément ce que je voulais communiquer. Mais, pour revenir à la question d'où vient cette idée de reddition de comptes, de rendre des comptes à qui, rendre compte à qui? Pour moi, c'est très important.

Fondamentalement, nous avons des publics différents. Quand on parle de la l'impression que l'on donne, on parle de l'extérieur de l'ICANN quand on parle de la reddition de comptes, assumer ses responsabilités, c'est envers la communauté interne à l'ICANN. Et maintenant le manque de confiance de la communauté de l'ICANN envers l'ICANN. Et bien cela donnera mauvaise impression. Donc, notre inaptitude à exécuter les choses que nous disons que nous allons faire, et bien, ce n'est pas une bonne chose. Le risque, c'est une fragmentation réglementaire. Et nous allons arriver à une situation où une partie contractante ne sera même plus à quelle loi elle devrait suivre.

Donc, quand j'ai dit que le risque, c'est de perdre de la légitimité ou sinon donc une perte d'autorité. Il faut établir cet équilibre entre décider de savoir si nous faisons un bon travail et faire le bon travail. Donc je ne veux surtout pas dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais donc la révision des révisions que nous menons, elle n'est pas forcément en train d'avancer dans le sens le plus efficace.

Il ne faut pas se leurrer. Donc, est-ce que nous répondons à la communauté? Donc, est-ce que les gens donc considèrent qu'on répond à leurs besoins? Les gens considèrent qu'on ne répond pas à leurs besoins et il commence à geindre. Donc, il faut vraiment que nous soyons sur la même longueur d'onde avec la communauté, si nous souhaitons donc affirmer notre propre légitimité.

PARI ESFANDIARI

Donc, Avri a la parole maintenant.

AVRI DORIA

Merci. Je voudrais faire un commentaire rapide. On ne nous a pas demandé ce que nous ressentions par rapport à l'état des choses actuel. On nous a demandé ce que nous préconisons pour améliorer les choses. La réponse aurait été différente si on nous avait demandé à quel point est-ce que vous pensez que nous faisons mal les choses actuellement? La question a été de savoir comment pourrions nous rendre l'avenir meilleur.

PARI ESFANDIARI

Merci Avri.

JANIS ARTES

Je voudrais faire quelques commentaires sur les positions qui ont été prises. Nous avons sondé 470 représentants et à partir de là, nous ne pouvons établir une corrélation très claire entre les compétences techniques et la prise de décision en temps utile et à bon escient. Donc, il peut y avoir des soucis, mais il n'y a pas de corrélation entre, donc le baromètre de légitimité. Donc, si pour revenir à ce que disait Avri, si on posait la question de savoir comment améliorer les choses à l'avenir, ce n'est pas la même chose que de demander comment améliorer la légitimité. Donc, nous devons accorder notre attention sur la reddition de comptes. C'est important.

Et, puis, autre chose qui n'a pas été mentionné, c'est l'équité. La perception que les décisions sont formulées et mises en œuvre de

façon impartiale. Et, ça, c'est très important, encore plus que les compétences techniques. Et notamment, en ce qui concerne l'équité, il y a les inégalités géopolitiques. Je l'ai mentionné à ce panel.

Nous représentons des personnes qui viennent du Nord et bien évidemment, nous ne percevons pas ce problème, car nous sommes dans une position avantageuse. Mais si vous prenez l'ICANN dans son ensemble, il y a vraiment la question de légitimité qui se pose. Et, quand on parle de reddition de comptes, il s'agit d'être comptables envers le monde.

PARI ESFANDIARI

Bien. Je donne la parole à Sébastien pour son rapport. Merci.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Merci. Je vais passer très rapidement les diapositives en revue. Donc, je voulais juste rappeler que Stefano Trumpy était un membre de notre communauté au sein de l'ICANN. Il était le président du chapitre de l'ISOC. Diapo suivante, s'il vous plaît, donc président du chapitre italien de l'ISOC.

Il était membre fondateur de l'EURALO. Comme vous le voyez ici. Il a signé aussi le mémorandum d'accord avec Paul Twomey. Paul Twomey qui était PDG à ce moment-là. Et, sur la diapo suivante, voilà, on a son nom sur la liste. Il y a très peu de personnes qui restent encore dans cette organisation. J'imagine que moi-même et Wolfgang en font encore partie. Bon, on aura d'autres occasions

de nous rappeler de Stefano Trumpy, mais je voulais tout de même mentionner son nom. Merci de m'avoir écouté. Il a fait de très belles choses au sein de l'ICANN au travers de tous ses efforts, donc c'était vraiment un homme bon. C'était un de mes amis et donc une de ces personnes qui a signé le mémorandum d'accord à Lisbonne lorsque nous avons créé l'EURALO à l'époque.

PARI ESFANDIARI

Merci beaucoup, Sébastien. Sur ce, je voudrais remercier tous nos orateurs, oratrices, tous les participants, les membres du personnel, toutes les personnes qui nous ont rejointes à cette session aujourd'hui. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]